

DÉCOLONISATION ET CONSTRUCTION NATIONALE

AFRIQUE, ASIE ET QUÉBEC

TITRE: LA DERNIÈRE ANNÉE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE VUE PAR *LE DEVOIR*

AUTEUR(S): MYRIAM ALARIE, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

PUBLICATION: DÉCOLONISATION ET CONSTRUCTION NATIONALE: AFRIQUE, ASIE ET QUÉBEC

PAGE: 115-132.

DIRECTEURS: PATRICK DRAMÉ, PASCAL SCALLON-CHOUINARD ET FRANÇOISE NOZATI

ÉDITEUR: LES ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, 2016.

ISBN: 978-2-7622-0352-3

URI: [HTTP://HDL.HANDLE.NET/11143/8768](http://hdl.handle.net/11143/8768)

DOI: [HTTP://DX.DOI.ORG/10.17118/11143/8768](http://dx.doi.org/10.17118/11143/8768)

LA DERNIÈRE ANNÉE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE VUE PAR *LE DEVOIR*

Myriam Alarie

L'indépendance d'une colonie ou d'un territoire donné : victoire ou tragédie? Le passage du statut de colonie à celui de nation indépendante mène souvent à des négociations laborieuses, parfois à des luttes sanglantes ou à un entrecroisement des deux. Ce phénomène a pour origine le fait que les populations conquises sont soumises à l'occupant, à des lois inégalitaires et à la privation même d'une identité politique, culturelle et nationale. Ces inégalités, associées à un contexte international de proclamation des droits de la personne et de levée des nationalismes suite à la Seconde Guerre mondiale, créèrent l'étincelle nécessaire pour que les populations opprimées veuillent acquérir leur indépendance. Souvent citée comme exemple de décolonisation violente, quoiqu'elle fût aussi le fait de négociations, l'Algérie a connu avant l'accès à l'indépendance des années de violences inouïes, pourtant longtemps passées sous silence.

De 1954 à 1962 a lieu en Algérie ce qui sera longtemps désigné comme une « guerre sans nom »¹. Or, parmi toutes les colonies françaises, l'Algérie présentait plusieurs particularités la rendant des plus précieuses pour la mère patrie. En effet, le but avoué de la France en conquérant l'Algérie en 1830 était de prolonger le pays, qui s'étendrait alors de Dunkerque à Tamanrasset afin de répondre à des intérêts stratégiques et économiques primordiaux.

Également, le début de la guerre d'indépendance de la colonie, en 1954, se produisit dans la foulée de la défaite française en Indochine. La IV^e République, soucieuse de son prestige, n'était pas disposée à subir une autre perte coloniale. C'est dans ce contexte que les promesses d'assimilation des Algériens pour en faire des citoyens français à part entière furent énoncées, alors que les inégalités entre les deux populations duraient depuis plus de cent ans. Ces éléments menèrent à un durcissement des opinions et des actions entre les deux camps, pour finalement conduire à l'indépendance du pays le 5 juillet 1962 suite à un conflit armé et de pénibles négociations. Les violences incessantes, tout au long du conflit, de même que la volonté de détourner les mots, afin de minimiser la tragédie, indiquent une différence flagrante dans la conception même de la situation entre les protagonistes. Du côté de la métropole française, les camps en présence en 1962 sont le gouvernement de Gaulle, l'Organisation de l'armée secrète (OAS) fondée en 1961 par des Européens luttant contre

1. Benjamin Stora, *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La découverte, 1991, p. 13.

l'indépendance algérienne et le million d'Européens présent en Algérie. Du côté du pays colonisé, les acteurs principaux en 1962 – année de l'indépendance – étaient le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), créé en 1958 sous Ferhat Abbas puis dirigée par Ben Khedda, le Front de libération national (FLN), fondé en 1954 par Ben Bella et les neuf millions d'habitants musulmans².

L'année 1962, qui coïncide avec la proclamation officielle de l'indépendance du pays, comporte donc de multiples conflits entre les protagonistes. L'étude d'un certain nombre d'articles parus dans la presse permet d'étudier les points de vue en présence. Par ailleurs, puisqu'il y a une volonté d'euphémisation du conflit de la part de certains protagonistes, on peut estimer que les articles émanant d'une presse étrangère pourraient probablement s'avérer plus neutres. De ce fait, la dernière année de la guerre d'Algérie vue par le journal québécois *Le Devoir* offre une perspective d'étude intéressante. Se définissant à ses débuts comme « journal de combat [...], *Le Devoir* a évolué vers la formule du journal d'information [avec] une presse objective doublée d'une orientation éditoriale engagée³. » Toutefois, sachant que de nombreux collaborateurs du journal œuvraient aussi au sein de la revue nationaliste québécoise *L'Action Nationale*, dont André Laurendeau et Jean-Marc Léger, l'objectivité des articles peut être mise en doute concernant certaines questions. À la lecture des articles, trois thèmes apparaissent : l'importance d'une présentation générale des forces en présence afin de cerner adéquatement les acteurs de 1962; la question de la perte d'une colonie de peuplement pour la France; puis les difficultés et les réussites relevant de la création d'un nouveau pays. Cette recherche s'inscrit dans une approche d'histoire coloniale et postcoloniale, c'est-à-dire qu'elle « emprunt[e] à toutes les disciplines et à toutes les aires culturelles et [va] chercher dans les théories post-modernes les instruments nécessaires à la subversion des structures, des catégories et des logiques héritées de la domination⁴. » Cette étude a été conduite à partir d'une sélection d'articles du *Devoir* complétée par l'exploitation de quelques monographies. Ces divers éléments mènent à l'interrogation suivante : quels sont les forces en présence et les enjeux majeurs concernant le passage à l'indépendance de l'Algérie en 1962? Quelle est la position du *Devoir* sur la perte d'une colonie de peuplement? Quel est le point de vue exprimé par *Le Devoir* sur les premiers pas de l'Algérie postcoloniale? Ces grands thèmes permettront de parvenir à comprendre la lecture que propose ce journal. Cet intérêt du journal québécois pour le problème de l'indépendance algérienne s'inscrit dans un contexte de politique intérieure bien particulier : celui des premiers pas de ce qui allait devenir la Révolution tranquille et de l'affirmation du droit du Québec à tisser des liens internationaux avec la Francophonie.

2. Curiosphère.tv, *Guerre d'Algérie, de la colonisation à l'indépendance*, [en ligne]<http://www.curiosphere.tv/guerre-algerie/html/lexique.html>, page consultée le 27 octobre 2011.

3. Le Devoir.com, « *Le Devoir* », Montréal, [en ligne]<http://www.ledevoir.com/le-devoir/le-devoir>, page consultée le 2 novembre 2011.

4. Emmanuelle Sibeud, « Post-Colonial et Colonial Studies : enjeux et débats », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 51, n° 4 (2004), p. 87-95.

Entre le désir de créer des relations internationales solides passant par des liens de confiance et d'amitié avec la France et le désir de s'émanciper du Canada jugé parfois inapte à représenter les intérêts d'une société francophone avec une culture particulière, on perçoit une hésitation. À la lumière du contexte québécois de l'époque, l'hypothèse au cœur de notre recherche est la suivante : concernant la guerre d'Algérie en 1962, *Le Devoir* tentera de présenter la France sous un jour avantageux afin de ne pas nuire à d'éventuels partenariats avec celle-ci, s'indignant de la perte de sa colonie de peuplement, mais défendra le mouvement nationaliste algérien pour légitimer, par extension, le mouvement nationaliste québécois en appuyant les décisions des premiers pas de l'Algérie postcoloniale.

FORCES EN PRÉSENCE ET ENJEUX MAJEURS

LA V^e RÉPUBLIQUE ET LA VOLONTÉ DE LIQUIDER LA COLONIE ALGÉRIENNE

Alors que la France se relève à peine de la guerre d'Indochine, le gouvernement de la IV^e république se retrouve avec la lourde responsabilité « de trouver une issue à la guerre d'Algérie sans infliger une nouvelle défaite à l'armée française traumatisée par la guerre d'Indochine⁵. » Toutefois, les institutions de cette république n'arrivant pas à créer le consensus et se révélant majoritairement incapables de régler les problèmes, les menaces de coup d'État et de guerre civile se faisaient sentir. Plusieurs pays aidaient le FLN⁶, dont le Royaume-Uni et les États-Unis. La V^e république vit le jour en mai 1958 avec le général de Gaulle. En effet, « l'opinion publique en métropole [était] convaincue que seul le général de Gaulle [pouvait] dénouer la crise, écarter la perspective d'une guerre civile, et en finir avec la guerre d'Algérie⁷. »

Condamnant massivement les institutions en vigueur avant son mandat, de Gaulle mit sur pied un projet de constitution afin de créer de nouvelles institutions, ce qui mena à la naissance de la nouvelle république. Il fut placé au pouvoir « par les civils et les militaires d'Alger pour sauver l'Algérie française, et accepté par la majorité des parlementaires et de l'opinion publique métropolitaine pour sauver la République menacée⁸. » L'essentiel de son mandat de 1958 à 1962 fut marqué par le long processus pour mettre fin à la guerre d'Algérie. Alors que la décolonisation des autres pays africains se passa sans heurts majeurs, le contraste avec la longue guerre de décolonisation de l'Algérie s'explique par le fait qu'elle était une colonie de peuplement.

5. Guy Pervillé, *La guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 2007, p. 51.

6. Benjamin Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La découverte, 1995, p. 47.

7. *Ibid.*, p. 50.

8. Guy Pervillé, *op. cit.*, p. 51.

Il y avait en Algérie un million d'Européens qui y avaient fondé leur famille et possédaient des terres ou des commerces. Ces derniers, défavorables à la IV^e république, jugeant qu'elle ne prenait pas les mesures nécessaires pour anéantir le terrorisme du FLN, pensaient que la V^e république maintiendrait l'ordre et la pérennité de l'Algérie française. Alors que la guerre perdurait depuis 1954, le général de Gaulle, conscient que l'intégration de l'Algérie à la France devenait de plus en plus un idéal irréalisable, déclara en 1959 qu'il se tournait vers une politique d'autodétermination, ce qui « marqua un véritable tournant dans la vie politique française, empoisonnée par la question algérienne⁹. »

Beaucoup perçurent ce discours comme une trahison, ce qui explique pourquoi l'OAS bénéficia d'une réelle sympathie parmi les Européens d'Algérie puisque certains voyaient dans le général Salan la seule force capable de représenter réellement leurs intérêts. Créant des mécontentements profonds, cette prise de position mena en 1961 au « putsch des généraux ». Cependant, les généraux Jouhaud, Salan et autres « ne purent entraîner toutes les unités derrière eux. Le “complot de Paris” fut démantelé dès le 22 avril¹⁰. » Les putschistes entrèrent dans la clandestinité et cet événement ne fit que renforcer la volonté de De Gaulle de terminer la guerre le plus rapidement possible. Les multiples tensions et conflits, entraînant des massacres entre Français pro-OAS et Français fidèles au gouvernement de la métropole, entre musulmans pro-FLN et musulmans fidèles à la France, en plus des massacres entre l'OAS et le FLN, mobilisaient l'opinion internationale et poussaient la France à régler rapidement le conflit. L'Organisation des Nations Unies (ONU) demanda une solution « pacifique, démocratique et juste »¹¹. L'extrait suivant illustre bien les enjeux :

[...] de Gaulle a choisi librement de conduire l'Algérie vers son indépendance, [...] parce qu'il pensait que seule une solution politique pouvait régler durablement le problème algérien. [...] Pour lui, l'Algérie française n'était pas une réalité, mais un rêve cachant la continuation de la domination pratiquée depuis la conquête. La politique d'assimilation ou d'intégration, tentée trop tard, n'était plus possible ou souhaitable [...]¹².

Les métropolitains, lassés d'une guerre qui ne finissait pas, manifestaient une attitude opposée aux colons et désiraient la fin du conflit, ce qui ne faisait que traumatiser davantage les populations. Liquidier la colonie devenait la seule option pour la métropole devant les désastres consécutifs qu'elle vivait depuis la guerre.

9. Benjamin Stora, *op. cit.*, p. 52-53.

10. Guy Pervillé, *op. cit.*, p. 98-99.

11. Benjamin Stora, *op. cit.*, p. 31.

12. Guy Pervillé, *op. cit.*, p. 107.

L'organisation de l'armée secrète était une organisation politico-militaire créée en 1961 par des militaires et des civils français désireux de conserver l'Algérie dans le giron de la métropole. Suite au référendum de janvier 1961 qui posait la question suivante : « Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République et concernant l'autodétermination des populations algériennes et l'organisation des pouvoirs publics en Algérie avant l'autodétermination¹³? », et qui fut approuvée à plus de 75 %, de nombreux Français domiciliés en Algérie y virent une volonté de la France de les abandonner. C'est dans ces circonstances que prit forme l'OAS, incarnation de la volonté des Européens souhaitant conserver un pays qu'ils considéraient comme le leur. Les membres de l'organisation, se sentant trahis par la métropole et obligés de se retrancher dans leur dernier bastion, n'hésitaient pas à utiliser des méthodes violentes. Les attentats au plastic en Algérie et en France, les exécutions de Français favorables à la libération de l'Algérie et celles d'Algériens musulmans jugés infidèles à la mère patrie aboutirent en une année à plus de deux mille morts et quatre mille blessés.

Plusieurs tentatives d'assassinat du général de Gaulle furent également perpétrées. Néanmoins, afin de sensibiliser la population à sa cause, l'OAS n'utilisa pas que la violence comme outil de manipulation de l'opinion publique. Elle organisa également plusieurs grèves, paralysant quelques villes algériennes. En raison de la violence dont firent preuve les membres de l'OAS, l'instabilité persista après la signature des accords d'Évian le 19 mars 1962 et contribua à la panique qui gagna les Européens d'Algérie, ce qui expliqua leur exode massif par la suite. Les deux figures emblématiques de l'organisation, Raoul Salan et Edmond Jouhaud, prirent les commandes de l'OAS dès sa création. Responsables du putsch des généraux du 22 avril 1961, ils tentèrent de s'emparer du pouvoir en Algérie, mais n'y parvinrent pas. La cause de l'OAS fut embrassée par quelques militaires français postés en Algérie, lassés de se battre depuis bientôt huit ans et désireux de ne pas abandonner les soldats musulmans fidèles à la France, par des Européens d'Algérie en proie à la panique face à l'indépendance imminente du pays et par quelques fanatiques souhaitant à tout prix poursuivre le rêve d'une Algérie française; en revanche, elle ne séduisit pas les métropolitains ni les soldats du contingent (appelés d'office).

Leur organisation ne se trouvant pas légitimée par le gouvernement français, Salan et Jouhaud se virent obligés d'opérer dans la clandestinité. Pour cette raison, leur arrestation suite aux accords d'Évian apparut évidente. Salan fut jugé coupable. Toutefois, il fut gracié par le général de Gaulle et amnistié le 14 juillet 1962. Quant à Jouhaud, bien que condamné à mort,

13. Les Archives de Radio-Canada, « *Un referendum pour l'Algérie* », [en ligne]<http://archives.radio-canada.ca/politique/international/clips/8248/&ref=spe>, page consultée le 20 décembre 2011.

il fut libéré en 1967. Certains observateurs¹⁴ voient en ces événements de réhabilitation des généraux français l'incarnation de la volonté française de confisquer la mémoire de cette « sale guerre », épisode peu reluisant de son histoire.

LE FLN OU LA LUTTE POUR L'OBTENTION DE L'INDÉPENDANCE ALGÉRIENNE

Fondé en 1954, le Front de libération national (FLN) rassemblait des activistes qui n'hésitaient pas à utiliser les armes pour faire avancer leur cause, à savoir obtenir l'indépendance de l'Algérie. La guerre d'Algérie est née de cet activisme. Le FLN déclencha une longue guerre d'indépendance dont l'ultime but était la création d'un État algérien démocratique respectant les principes islamiques. Plusieurs facteurs alimentèrent les frustrations des Algériens et contribuèrent au succès et à la popularité du FLN, qui joua habilement de sa situation pour se tailler une place favorable sur la scène internationale et tenter de légitimer la cause de la révolution algérienne. Ainsi, la non-application des réformes politiques promises par la France, une économie à la traîne malgré les investissements français et les conditions de vie désastreuses des Algériens musulmans face à une élévation rapide du niveau de vie des Européens comptent parmi ces facteurs.

Afin d'accélérer l'accès à l'indépendance du pays, le FLN commit des actes violents contre les Européens d'Algérie, mais aussi contre les organisations politiques refusant de rejoindre le FLN et contre tout musulman sympathisant avec la France. La guerre d'Algérie connut donc des conflits franco-algériens, algéro-algériens et franco-français. Quant à Ahmed Ben Bella, il contribua de manière importante à l'accès à l'indépendance de l'Algérie. Membre du Comité révolutionnaire d'unité et d'action qui décida du soulèvement de novembre 1954 et qui devint ensuite le FLN, il fut incarcéré en France, de 1956 à 1962. Paradoxalement, son emprisonnement conduisit à l'augmentation de son prestige et de son influence. Libéré en 1962, il remporta la direction du FLN.

Finalement, concernant le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), il fut créé en 1958 et présidé par Ferhat Abbas, puis Youssef Ben Khedda. Le GPRA devint rapidement le seul interlocuteur valable pour Paris. C'est d'ailleurs avec lui que les accords d'Évian furent négociés. Toutefois, le FLN et le GPRA étant deux entités distinctes, un conflit aigu éclata rapidement entre les deux organisations, puisque toutes deux désiraient le pouvoir. Ben Khedda et Ben Bella enclenchèrent une lutte proche de la guerre civile pour la direction du pays. Ben Bella remporta la bataille. Se retrouvant alors avec un tout nouveau pays à gouverner, il présenta comme ligne directrice l'édification d'un socialisme typiquement algérien, dans un contexte international de guerre froide. Il fit rapidement face à plusieurs difficultés, notamment au niveau économique, puisque l'exode de plusieurs centaines d'Européens

14. Benjamin Stora, *op. cit.*, p. 52.

d'Algérie mena à un marasme économique et que la coopération avec la France s'annonçait ardue.

LA QUESTION DU MILLION D'EUROPÉENS EN ALGÉRIE

Sujet central de la guerre franco-algérienne et expliquant les difficultés considérables du processus de décolonisation en Algérie, la question du million d'Européens présents sur le territoire algérien suscita passions, querelles et déchirements, menant même à d'inévitables affrontements franco-français¹⁵. L'inquiétude des Européens d'Algérie suite à l'indépendance et les actes terroristes du FLN et de l'OAS se poursuivant, l'accès à l'indépendance de l'Algérie précipita l'exode massif des Européens d'Algérie vers l'Europe, laissant vacants des postes permettant des promotions inespérées pour bien des musulmans, mais créant aussi un désordre économique profond. Les actes terroristes perpétrés par l'OAS malgré les accords de paix furent pointés du doigt pour expliquer la séparation définitive des communautés musulmanes et européennes¹⁶.

LE DEVOIR ET LA PERTE DE LA COLONIE FRANÇAISE DE PEUPEMENT

L'OAS : COMMENT NUIRE AUX EUROPÉENS D'ALGÉRIE

Dans un article intitulé « Et si l'OAS avait raison? », Jean Tainturier écrit dans *Le Devoir* du 21 février 1962 qu'après une semaine passée en Algérie, la question surgit d'elle-même. Des milliers de musulmans se sont rangés du côté de la France, d'autres luttent contre le FLN et d'autres encore se tiennent loin des questions d'indépendance, trop occupés à faire pousser quelques récoltes sur une terre aride. Le journaliste mentionne que les musulmans résistent aux soldats français bien plus par solidarité envers leurs frères que pour la cause de la révolution. Il écrit : « la certitude d'un vaste mouvement de fond en faveur de la révolution algérienne est moins grande ici, en Algérie, qu'à l'étranger¹⁷. » Il poursuit en indiquant que l'OAS aurait sûrement raison si tous les Européens d'Algérie quittaient le territoire local, que les musulmans désiraient tous la présence française, que le GPRA alignait sa politique sur celle de Moscou ou encore que le cessez-le-feu reviendrait à lâcher les loups dans la bergerie.

Aussi, l'OAS aurait raison de vouloir remplacer l'Algérie algérienne par une Algérie fraternelle et indépendante et de renverser le régime du président de Gaulle, sauf que tel n'était pas le cas. Ensuite, dans un article paru le 5 mars 1962, le journaliste du *Devoir* mentionne la po-

15. Guy Pervillé, *op. cit.*, p. 109.

16. Curiosphere.tv, *op. cit.*

17. Jean Tainturier, « Et si l'OAS avait raison? », *Le Devoir*, vol. 53, n° 43 (21 février 1962), p. 2.

litique de « deux poids, deux mesures » que pratiquent les forces de l'ordre envers l'OAS en les jugeant beaucoup moins sévèrement que les membres du FLN. Dépassées par la vague de fond populaire en faveur de l'OAS, s'illustrant par le suivi des ordres de grève à 100 % et les complicités dont elle bénéficie lors des attentats, les forces de l'ordre font preuve de laisser-aller. Cela envenime la situation et produit des risques importants pour les Européens d'Algérie, menant à l'observation suivante : « Ces gens [...] ont besoin d'être protégés contre eux-mêmes¹⁸. » Un éditorial du 6 mars 1962 indique que l'OAS ne fait qu'alimenter une guerre d'extermination, « en s'imaginant sans doute que le meurtre de deux millions de résistants cimentera l'amitié franco-algérienne, et fondera ce « régime fédéral » qu'on est en train d'inventer¹⁹. » Ces différents articles font apparaître très clairement que le journal *Le Devoir* propose un point de vue foncièrement opposé aux actions de l'OAS. Alors que les Européens de France désirent la paix, l'OAS ne fait qu'alimenter le conflit. Alors que les Européens d'Algérie désirent rester en Algérie, l'OAS leur fait commettre des actes compromettant leur chance de coopération avec les musulmans. Bien qu'il apparaisse facile de prendre le parti de l'OAS après un séjour en sol algérien, il semble évident que la vision proposée par cette organisation est caricaturale, extrémiste et nuit finalement à tous, musulmans, Européens d'Algérie et Français. Le journal *Le Devoir* tente aussi de comprendre et d'analyser le point de vue que les Européens d'Algérie portent sur l'OAS. En janvier 1962, en raison de la probabilité élevée d'un accord entre Paris et le GPRA, l'OAS réussit à mobiliser davantage les Européens et commet des attentats de plus en plus sanglants, passant des bombes au plastic au revolver et à la mitraillette.

Cette recrudescence de violence mobilise le FLN qui répond à chaque attaque de l'OAS. Les violences de janvier sont telles que Paris n'a d'autre choix que de déclencher une offensive contre le terrorisme en envoyant en Algérie plus de 2000 gendarmes. L'OAS décide alors de diversifier ses tactiques et d'organiser des grèves suivies massivement par les Européens. Pour *Le Devoir* du 9 janvier 1962, « [l']organisation de l'armée secrète a donné une fois de plus la preuve de son empreinte sur la majorité des Européens d'Algérie en amenant ceux-ci à participer massivement à une grève « d'avertissement » d'une durée de deux heures à Oran et à Alger²⁰. » L'opinion de nombre d'Européens d'Algérie demeure toutefois que les activités de l'OAS ne peuvent que « retarder le jour de la paix et compromettre gravement les intérêts de la communauté européenne dans l'Algérie indépendante de demain²¹. » Néanmoins, en ce début d'année, l'OAS est appuyée par une grande fraction de la population française

18. Jean Tainturier, « Les forces de l'ordre sont plus tolérantes pour l'OAS », *Le Devoir*, vol. 53, n° 53 (5 mars 1962), p. 2.

19. André Laurendeau, « Une guerre d'extermination », *Le Devoir*, vol. 53, n° 54 (6 mars 1962), p. 4.

20. [s. a.], « Algérie : l'ordre de grève suivi massivement », *Le Devoir*, vol. 53, n° 6 (9 janvier 1962), p. 1.

21. [s. a.], « Algérie : décisions des chefs de la rébellion, Le FLN va lutter de toutes ses forces contre l'OAS et continuera à rechercher avec Paris les moyens de faire la paix », *Le Devoir*, vol. 53, n° 9 (12 janvier 1962), p. 2.

d'Algérie²². Concernant l'opinion française, un article datant du 9 février 1962²³ mentionne une manifestation anti-OAS, qui eut lieu malgré les interdictions du gouvernement, dont les principaux slogans scandés étaient « À bas l'OAS », « Le fascisme ne passera pas » et « À bas les assassins de l'OAS ». Cette manifestation fit huit morts : alors que la police tentait de disperser les 10 000 manifestants, un mouvement de panique aurait mené aux piétinements de personnes. Toutefois, le 9 mars 1962, un article mentionne qu'une lassitude croissante gagne une partie de la communauté européenne qui ne croit plus que l'OAS puisse changer quoique ce soit au déroulement de la guerre et qu'au contraire les excès dont elle fait preuve pourraient compromettre le sort des Européens désirant rester en Algérie une fois l'indépendance acquise²⁴. Un article mentionne que le 24 mars 1962, suite aux accords d'Évian, l'armée française choisit la France, ne cède pas aux tentatives de séduction de l'OAS, abandonne son attitude équivoque et s'engage pleinement dans la lutte pour réduire à néant l'organisation qui menace la paix²⁵. Le 24 avril, un article signale :

[...] l'armée française, appuyée par la nouvelle force locale, est lancée dans une vaste offensive contre les éléments de l'OAS. Le gouvernement français est décidé de frapper fort et de profiter du choc psychologique de la capture de Salan pour nettoyer Oran et Alger des commandos OAS qui s'y abritent²⁶.

L'arrestation de Salan, le 20 avril 1962, « le seul homme qui ait fait quelque chose pour l'Algérie française » selon les dires de certains Européens d'Algérie, ne peut que mener à la dissolution de l'OAS²⁷. Bien que Salan échappât à la condamnation à mort, chance que n'aura pas son second le général Jouhaud²⁸, l'arrestation des deux hommes sonnait le glas de l'organisation, générant un vent de panique important parmi ses sympathisants. Quant à l'opinion musulmane, le journal *Le Devoir* présente la vision négative qu'elle porte sur l'OAS. Alors qu'en janvier 1962, un article mentionne qu'avant cette date le GPRA ne voulait pas intervenir par rapport à l'OAS (il considérait cette organisation comme une affaire intérieure française), suite aux actes de violence importants commis depuis le début de la nouvelle année, il se décida à intervenir en raison de l'imminence des accords de paix qu'il voulait à tout prix conclure et aussi pour « briser une fois pour toutes l'activité des groupes fascistes

22. [s. a.], « Algérie : des mesures exceptionnelles pour venir à bout de l'OAS », *Le Devoir*, vol. 53, n° 19 (24 janvier 1962), p. 6.

23. [s. a.], « Le plus grave incident depuis le début de la guerre d'Algérie : Bataille rangée à Paris : cinq morts », *Le Devoir*, vol. 53, n° 33 (9 février 1962), p. 1.

24. Jean Tainturier, « Alger attend l'accord définitif pour dimanche. La lassitude croissante d'un grand nombre d'Européens peut entraîner l'échec de l'OAS », *Le Devoir*, vol. 53, n° 57 (9 mars 1962), p. 1.

25. Jean Tainturier, « L'armée française a choisi la France... », *Le Devoir*, vol. 53, n° 70 (24 mars 1962), p. 1.

26. [s. a.], « L'armée française tente un coup de grâce à l'OAS », *Le Devoir*, vol. 53, n° 95 (24 avril 1962), p. 1.

27. Jean Tainturier, « Salan parti, l'OAS perd son unité », *Le Devoir*, vol. 53, n° 93 (21 avril 1962), p. 1.

28. Comme il a été évoqué plus haut, il fut finalement gracié.

et colonialistes²⁹. » Un article du 9 mars 1962³⁰ fait état du fait que les musulmans ressentent de plus en plus de colère face aux attentats perpétrés par l'OAS, ce qui risque de diviser durablement les communautés musulmane et européenne. Un autre article paru le 16 mars mentionne que « face au délire de l'OAS, les terroristes musulmans redoublent d'ardeur³¹. » De plus, le fait que le 3 avril 1962, les terroristes de l'OAS aient mitraillé les malades d'un hôpital musulman³² n'a certainement pas aidé à une réconciliation, malgré la signature des accords d'Évian quelques jours plus tôt.

Le journal *Le Devoir* semble donc indiquer que les actions de l'OAS ne font qu'alimenter les rancœurs des musulmans envers les Européens d'Algérie. Les actes terroristes commis après la signature des accords d'Évian fracturent chaque fois davantage la possibilité de coopération ou de réconciliation entre les deux communautés. En somme, *Le Devoir* dresse un bilan très négatif pour l'OAS, dont il condamne les actes. Il tente de comprendre le point de vue des Européens d'Algérie et des musulmans sur la question, puis présente un discours engagé contre cette organisation.

LE FLN : LE SILENCE D'UN JOURNAL

L'éditorialiste André Laurendeau mentionne que « certes, le terrorisme du FLN porte une terrible responsabilité [car] nous assistons ici à un invraisemblable recul de la civilisation³³ ». Cependant si quelques articles parlent principalement des actes terroristes perpétrés par le FLN³⁴, la plupart expriment surtout de la rancœur à l'égard de l'OAS³⁵. Toutefois, au mois de juin, les articles du journal parlent majoritairement de l'accord passé entre le FLN et l'OAS, « le FLN [ayant] mis fin à sa campagne de terrorisme et supprimé l'ordre de départ des Européens d'Algérie [...] en échange de l'arrêt immédiat des assassinats perpétrés par l'OAS et de sa campagne de la « terre brûlée »³⁶. » Il y est fait mention de l'espoir que cette annonce ralentisse l'exode des Européens d'Algérie. Le couvre-feu à Alger, en vigueur depuis sept ans, a même été abandonné suite à ces accords de paix entre les deux organisations. Néanmoins,

29. [s. a.], *loc. cit.*, 12 janvier 1962,

30. Jean Tainturier, *loc. cit.*, 9 mars 1962, p. 1.

31. Jean Tainturier, « Alger : l'armée tiendra-t-elle? », *Le Devoir*, vol. 53, n° 63 (16 mars 1962), p. 1.

32. [s. a.], « Alger : nouvelle flambée de violence. Les terroristes de l'OAS mitraillent les malades dans un hôpital musulman », *Le Devoir*, vol. 53, n° 79 (4 avril 1962), p. 1.

33. André Laurendeau, *loc. cit.*, p. 4.

34. [s. a.], « L'OAS intensifie sa campagne de terreur à Paris; tueries du FLN à Alger et Oran », *Le Devoir*, vol. 53, n° 32 (8 février 1962), p. 1-6.

35. [s. a.], « Le FLN : pas de compromis avec l'OAS », *Le Devoir*, vol. 53, n° 130 (4 juin 1962), p. 5.

36. [s. a.], « Accord OAS-FLN », *Le Devoir*, vol. 53, n° 142 (18 juin 1962), p. 1.

on peut s'étonner du faible nombre d'articles dédiés au FLN en tant que tel et à l'analyse de la légitimité de sa cause.

Alors que *Le Devoir* discourt énormément au sujet de l'OAS et ses méthodes, il n'en est pas de même pour le FLN. Il devient donc difficile de statuer sur ce que pense le journal, puisqu'il n'exprime pas d'opinion quant à la légitimité du mouvement ou sur ce qui pourrait mener le pays à sa perte. L'analyse de la question de l'exode des Européens d'Algérie et de l'économie post indépendance ne renseignera pas davantage à ce propos. Ce silence peut indiquer une faille méthodologique. Le FLN étant actif depuis 1954 et l'OAS depuis 1961 seulement, il se peut que le journal, ayant déjà largement abordé le problème du FLN, ait voulu se concentrer davantage sur le nouvel acteur de la guerre algérienne. Toutefois, comme le FLN fut aussi actif en 1962, il aurait dû y avoir davantage d'articles à son propos. Ce silence pourrait également s'expliquer par la peur du journal de subir des représailles de la France alors que le Québec tente de se faire reconnaître par ce pays, ou par la peur d'inciter les nationalistes québécois du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) à commettre des actions terroristes comme celles des nationalistes du FLN.

LA V^E RÉPUBLIQUE : L'ATTACHEMENT À LA MÈRE PATRIE

Dans un article en date du 6 mars 1962, il est fait mention de la position adoptée par nombre de Canadiens français qui affirment leur désaccord profond avec les politiques de l'OA³⁷. En plus de nuire à la stabilité en Algérie, cette organisation est perçue comme une menace à la stabilité de la métropole, et c'est dans cette optique qu'un éditorialiste mentionne :

C'est ici que le problème devient nôtre – j'entends que nous, Canadiens français, nous y sentons engagés. Nous n'arrivons pas à comprendre que pour «sauver une province», des «patriotes» soient prêts à ensanglanter et saccager la métropole. Quelles que soient leur douleur ou leur humiliation, comment osent-ils jouer ainsi le sort de la France?

Ce discours illustre le profond sentiment d'attachement envers la France, dont la stabilité et la pérennité préoccupent les Canadiens français. En juillet 1962, un second article fait état de l'opinion canadienne-française par rapport à la France. L'accès à l'indépendance de l'Algérie y est dépeint comme une bénédiction pour la France, puisque cette dernière, en rompant avec son passé colonial, ne peut que retrouver plus de vigueur et de crédibilité sur la scène internationale. L'incertitude politique, les crises ministérielles et les guerres coloniales ternissaient l'image de la France et avec le règlement du conflit algérien s'ouvre une nouvelle époque exempte de ces boulets. L'article précise que : « ces phénomènes desservaient gravement le prestige international de la France, minaient son autorité, paralysaient parfois

37. André Laurendeau, *loc. cit.*, p. 4.

sa diplomatie et ébranlaient même sérieusement ses positions économiques et culturelles, spécialement dans le tiers-monde³⁸. »

Certes, l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle tendait à inverser cette tendance : la stabilité retrouvée en politique intérieure, l'accélération de l'expansion économique et la politique menée en Afrique noire avaient rétabli un prestige que la France n'avait plus connu depuis l'entre-deux-guerres. Cependant, la situation en Algérie risquait de tout anéantir en paralysant les relations avec le Maroc, la Tunisie et les autres pays francophones. Accepter l'indépendance de l'Algérie devenait la seule décision possible afin de conserver un prestige nouvellement acquis et de sauver la France du potentiel marasme politique, économique et diplomatique qui la guettait si elle ne se dépêtrait pas rapidement des conflits causés par la situation algérienne. Le journal *Le Devoir* dépeint de Gaulle comme l'homme de la situation et présente l'accession de l'Algérie à l'indépendance comme une bénédiction pour la France, cette dernière pouvant enfin se libérer du poids mort qui la retenait dans un passé colonialiste révolu.

LE DEVOIR ET LES PREMIERS PAS DE L'ALGÉRIE INDÉPENDANTE

LES LUTTES INTERNES MENANT À DES GLISSEMENTS AGRESSIFS POUR LE POUVOIR

De juillet à août 1962, la plupart des articles concernant l'Algérie font état de la lutte opposant Ben Khedda et Ben Bella pour l'obtention du pouvoir. Alors que le premier désire maintenir, du moins provisoirement, des liens avec l'ancienne métropole, le second désire instaurer une révolution socialiste et couper tout lien avec la France. Il entretient d'ailleurs des relations avec le président égyptien Nasser, instigateur d'une révolution de type socialiste dans son pays. Le 9 juillet, un article fait état de la victoire de Ben Bella conduisant à la prise de la ville d'Oran³⁹ qui lui confère une avance sur son rival. Le 10 juillet, le journal signale que le premier ministre Ben Khedda lance un appel à l'unité en invoquant que son régime a réussi à mener l'Algérie à l'indépendance. Toutefois, l'armée semble être entre les mains de Ben Bella⁴⁰.

Les conflits entre le dirigeant du GPRA et le dirigeant du FLN semblent impossibles à régler par la voie de la négociation et en aucun cas les deux hommes ne veulent se retrouver au sein du même gouvernement. Il s'agit d'une rivalité qui ne peut que mener à la victoire ou à la défaite; il n'y a pas de compromis possible. Le 19 juillet, Ferhat Abbas, ancien président du

38. Jean-Marc Léger, « Pour la France, ce 14 juillet est celui de la paix retrouvée et d'un nouvel espoir », *Le Devoir*, vol. 53, n° 163 (14 juillet 1962), p. 1-2.

39. [s. a.], « Oran est entre les mains de Ben Bella », *Le Devoir*, vol. 53, n° 158 (9 juillet 1962), p. 1.

40. [s. a.], « Appel de Ben Khedda à l'unité : 15,000 partisans l'ovationnent », *Le Devoir*, vol. 53, n° 159 (10 juillet 1962), p. 1.

GPRA ayant laissé sa place à Ben Khedda, se rallie à Ben Bella, ce qui renforce de manière importante la crédibilité des propositions de celui-ci et lui confère le soutien de la population partisane d'Abbas⁴¹. Le 25 juillet, *Le Devoir* précise qu'après plusieurs jours de querelles internes et de luttes armées, Ben Khedda cède à Ben Bella lors de négociations et concède à son rival la possibilité de créer un bureau politique de sept membres aux pouvoirs pratiquement discrétionnaires, lui remettant de ce fait symboliquement le pouvoir. Le 28 juillet, la menace d'une guerre civile incite l'armée française à intervenir afin de protéger les ressortissants européens⁴². Alors que des élections étaient prévues pour le 2 septembre, elles n'auront finalement lieu que le 20 septembre en raison de l'occupation de la ville d'Alger par des rebelles qui retardaient le cessez-le-feu⁴³. C'est finalement Ben Bella et son bureau politique qui remportent les élections et forment le gouvernement du jeune pays en ces premières années d'indépendance⁴⁴. *Le Devoir* présente ainsi l'accès à l'indépendance de l'Algérie comme un élément déclencheur d'une instabilité interne importante, un inconvénient majeur pour la paix et la sécurité, nuisant à la crédibilité du jeune pays. Il qualifie les premiers pas après l'indépendance de difficiles, sur une route remplie d'obstacles.

EXODE DES EUROPÉENS ET DES ALGÉRIENS FAVORABLES À LA FRANCE

Dès le 24 février 1962, le journal publie un article⁴⁵ faisant état de la crainte d'un exode massif des Européens d'Algérie si le pays gagne son indépendance. On prévoit que l'indépendance mènera à l'exode d'au moins la moitié des Européens d'Algérie, comme ce fut le cas pour le Maroc et la Tunisie, d'anciens protectorats français, lors de leur indépendance. Dans un article daté du 28 juillet 1962, *Le Devoir* traite à nouveau de l'exode des Européens d'Algérie, cette fois après la proclamation de l'indépendance du pays. Les Européens se montrent favorables à un gouvernement de Ben Bella, car ils pensent qu'il est le seul à pouvoir instaurer un régime fort et apte à maintenir la paix. Cependant, cela n'empêche pas un vent de panique de souffler parmi les ressortissants européens qui quittent massivement le pays : « on estime que plus de 350,000 Européens (le tiers de la population européenne du pays) ont quitté l'Algérie depuis le début de l'année⁴⁶. » L'article souligne que moins de la moitié des Européens

41. [s. a.], « Ferhat Abbas, le modéré, se rallie au clan de Benbella », *Le Devoir*, vol. 53, n° 167 (19 juillet 1962), p. 5.

42. [s. a.], « L'armée française reparaît à Alger. Les deux factions tentent une dernière fois de s'entendre », *Le Devoir*, vol. 53, n° 175 (28 juillet 1962), p. 1.

43. [s. a.], « Triomphe de Benbella : cessez-le-feu à Alger », *Le Devoir*, vol. 53, n° 207 (5 septembre 1962), p. 1.

44. [s. a.], « Benbella à la tête du gouvernement provisoire », *Le Devoir*, vol. 53, n° 226 (27 septembre 1962), p. 1.

45. Jean-Marc Léger, « Algérie : un million de Français, aujourd'hui ; combien y resteront après l'indépendance? », *Le Devoir*, vol. 53, n° 46 (24 février 1962), p. 15.

46. Jean-Marc Léger, « En Algérie. Le douloureux apprentissage de l'indépendance », *Le Devoir*, vol. 53, n° 175 (28 juillet 1962), p. 5.

devraient avoir décidé de demeurer en Algérie. Finalement, le 8 décembre 1962, de nouveaux chiffres sont mentionnés : « le départ massif en moins de six mois des trois quarts des Européens d'Algérie (près de 700,000)⁴⁷ » a porté un coup critique à l'économie du jeune pays puisque la majorité des techniciens, des experts et des hauts fonctionnaires du pays étaient européens. *Le Devoir* précise que l'insécurité créée par les luttes entre l'OAS et le gouvernement algérien, ainsi que les luttes internes entre Ben Bella et Ben Khedda, fournissent les éléments explicatifs de cet exode.

LES RÉUSSITES ET LES DIFFICULTÉS DU NOUVEAU RÉGIME

Un article du 28 juillet présente les difficultés que le nouveau pays doit affronter après avoir tout juste acquis son indépendance :

[...] le premier gouvernement stable de l'Algérie indépendante sera aux prises avec des problèmes redoutables et devra assurer en priorité le rétablissement de l'ordre et de la sécurité, ainsi que la reprise, dans des conditions normales, de l'activité économique. Déjà, des dizaines de milliers de travailleurs sont réduits au chômage⁴⁸.

Quasiment prophétique, cet article annonce avec justesse les difficultés auxquelles le jeune pays sera confronté au cours des mois qui suivent. Un article du 8 décembre le confirme, le chômage prend des proportions alarmantes, atteignant presque deux millions de personnes. Certaines familles en sont réduites à vivre sur les maigres allocations gouvernementales, ayant à peine de quoi subvenir à leurs besoins de base. Cette situation crée un afflux, vers la France, de travailleurs algériens désireux de trouver là-bas le travail qui manque tant dans leur pays d'origine⁴⁹. L'article indique également que dépendante de l'aide internationale, l'Algérie se retrouve dans une position délicate, car elle se doit de plaire à l'étranger pour obtenir les capitaux nécessaires à son développement. Elle doit donc définir rapidement son socialisme, de même que le sens et les limites de sa révolution, car des décisions trop radicales pourraient mener à une suspension de l'aide internationale, ce que le pays ne peut pas se permettre. Dans un contexte de guerre froide, les pays nouvellement décolonisés se retrouvent confrontés au choix de l'alignement de leur politique. Sera-t-elle démocratique, socialiste, communiste? Le nouveau gouvernement ayant à sa tête Ben Bella présente un projet de « révolution de type socialiste. [...] D'inspiration fortement chinoise, sa théorie reçoit l'approbation de quelques jeunes intellectuels algériens intransigeants, nourris aux univer-

47. Jean-Marc Léger, « Pour Ben Bella, une tâche redoutable : sauver l'Algérie du marasme actuel », *Le Devoir*, vol. 53, n° 288 (8 décembre 1962), p. 14.

48. Jean-Marc Léger, *loc. cit.*, 28 juillet 1962, p. 5.

49. Jean-Marc Léger, *loc. cit.*, 8 décembre 1962, p. 14.

sités marxistes⁵⁰. » *Le Devoir* ne présente pas le régime politique de Ben Bella sous un jour avantageux.

Il semble préférer le projet de Ben Khedda, qui souhaite une collaboration avec la France et un modèle démocratique, mais ce dernier perd la bataille face à Ben Bella. Le socialisme de Ben Bella est toutefois à nuancer, car un article du 30 novembre informe que son gouvernement interdit le parti communiste⁵¹. Alors qu'il avait critiqué précédemment Washington sur sa politique envers Cuba et qu'il avait annoncé être « contre le colonialisme et l'impérialisme, contre les essais nucléaires, contre les zones d'influence, contre la course aux armements et la discrimination raciale⁵² », cette nouvelle surprend. Cependant, cela peut signifier que, bien que se réclamant du socialisme, la révolution proposée par Ben Bella désire profiter de l'aide internationale et ne peut donc pas se montrer extrémiste dans ses décisions et ses propos.

Malgré les importantes difficultés auxquelles l'Algérie doit faire face, le journal *Le Devoir* ne manque pas d'écrire quelques lignes à propos des réussites du nouveau pays. Le fait que l'Algérie devienne le 109^e État des Nations Unies inspire, le 9 octobre, un article dans lequel il est écrit que « la candidature algérienne a été adoptée à l'unanimité sans qu'il fût nécessaire de prendre le vote⁵³. » C'est finalement dans un article daté du 8 décembre que le journal mentionne les premières réalisations du régime de Ben Bella dont, notamment, le rétablissement de la sécurité et de l'ordre, la reprise des classes pour les étudiants et les professeurs, l'ouverture de chantiers coopératifs et une étude en profondeur de la réforme agraire⁵⁴. En se concentrant davantage sur les difficultés auxquelles le nouveau pays doit faire face plutôt que sur les succès suivant l'indépendance, *Le Devoir* offre une vision peu optimiste des lendemains de l'indépendance algérienne. Selon ce journal, le régime de Ben Bella représente un obstacle de taille dans l'élaboration d'une économie viable. Il ne condamne toutefois pas le nouveau gouvernement, mais lui prédit des défis importants à surmonter. L'indépendance de l'Algérie n'y est pas présentée comme une victoire pour les nationalistes algériens, mais y est escamotée au profit de la description des difficultés nouvelles que le pays doit affronter.

50. Jean Tainturier, « L'Algérie indépendante est au bord de la guerre civile. Deux tendances s'affrontent », *Le Devoir*, vol. 53, n° 153 (3 juillet 1962), p. 1.

51. [s. a.], « Alger interdit le parti communiste », *Le Devoir*, vol. 53, n° 281 (30 novembre 1962), p. 5.

52. [s. a.], « Ben Bella critique Washington », *Le Devoir*, vol. 53, n° 244 (18 octobre 1962), p. 5.

53. [s. a.], « L'Algérie devient le 109^e État des Nations unies », *Le Devoir*, vol. 53, n° 236 (9 octobre 1962), p. 1.

54. Jean-Marc Léger, *loc. cit.*, 8 décembre 1962, p. 14.

CONCLUSION

Le dépouillement d'un certain nombre d'articles du journal *Le Devoir* permet de répondre aux questions émises en introduction. Le point de vue exprimé par *Le Devoir* sur la perte d'une colonie de peuplement est favorable, indiquant que de se départir de l'Algérie ne pourra que permettre à la France de prendre réellement son envol sur la scène internationale en coupant définitivement ses liens avec son passé colonial. Le point de vue exprimé par *Le Devoir* sur l'Algérie postcoloniale trahit une vision pessimiste quant aux obstacles majeurs que le pays doit surmonter une fois l'indépendance acquise. Il ne qualifie pas l'indépendance de victoire, mais expose à plusieurs reprises les difficultés auxquelles le jeune pays doit faire face. Par ailleurs, on constate une certaine complaisance du journal par rapport aux politiques du gouvernement français comme valables et notamment à travers la critique virulente de l'OAS considérée comme l'un des ennemis de la paix et de la stabilité en métropole. Cependant, aucun article ne légitime le mouvement nationaliste algérien, qui est passé presque sous silence. Ce silence indique-t-il une peur de déplaire à la France? Ou encore le journal préfère-t-il ne pas légitimer la cause de nationalistes utilisant le terrorisme? De plus, il convient de nuancer la position favorable du journal quant à l'indépendance de l'Algérie. En effet, cette position semble favorable uniquement dans la mesure où l'indépendance de l'Algérie peut servir la France au niveau international. Aucun article ne mentionne que cette indépendance est légitime en raison des injustices dont les musulmans sont la cible ou encore en raison des inégalités du régime colonial institué par la France. Peut-être cette position explique-t-elle l'accent que le journal met à décrire les difficultés suite à l'acquisition de l'indépendance. En conclusion, il serait intéressant d'approfondir la réflexion et de s'interroger si les craintes d'une radicalisation des membres du RIN n'empêchaient pas la reconnaissance de l'Algérie indépendante en 1962 au Québec?

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- [s. a.]. « Algérie : l'ordre de grève suivi massivement ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 6 (9 janvier 1962).
- [s. a.]. « Algérie : décisions des chefs de la rébellion, Le FLN va lutter de toutes ses forces contre l'OAS et continuera à rechercher avec Paris les moyens de faire la paix ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 9 (12 janvier 1962).
- [s. a.]. « Algérie : des mesures exceptionnelles pour venir à bout de l'OAS ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 19 (24 janvier 1962).
- [s. a.]. « L'OAS intensifie sa campagne de terreur à Paris; tueries du FLN à Alger et Oran ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 32 (8 février 1962), p. 1-6.
- [s. a.]. « Le plus grave incident depuis le début de la guerre d'Algérie : Bataille rangée à Paris : cinq morts ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 33 (9 février 1962).
- [s. a.]. « Alger : nouvelle flambée de violence. Les terroristes de l'OAS mitraillent les malades dans un hôpital musulman ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 79 (4 avril 1962).
- [s. a.]. « L'armée française tente un coup de grâce à l'OAS ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 95 (24 avril 1962).
- [s. a.]. « Le FLN : pas de compromis avec l'OAS ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 130 (4 juin 1962).
- [s. a.]. « Accord OAS-FLN ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 142 (18 juin 1962).
- [s. a.]. « Oran est entre les mains de Ben Bella ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 158 (9 juillet 1962).
- [s. a.]. « Appel de Ben Khedda à l'unité : 15,000 partisans l'ovationnent ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 159 (10 juillet 1962).
- [s. a.]. « Ferhat Abbas, le modéré, se rallie au clan de Benbella ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 167 (19 juillet 1962).
- [s. a.]. « L'armée française reparaît à Alger. Les deux factions tentent une dernière fois de s'entendre ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 175 (28 juillet 1962).
- [s. a.]. « Triomphe de Benbella : cessez-le-feu à Alger ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 207 (5 septembre 1962).
- [s. a.]. « Benbella à la tête du gouvernement provisoire ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 226 (27 septembre 1962).
- [s. a.]. « Ben Bella critique Washington ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 244 (18 octobre 1962).
- [s. a.]. « L'Algérie devient le 109^e État des Nations unies ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 236 (9 octobre 1962).
- [s. a.]. « Alger interdit le parti communiste ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 281 (30 novembre 1962).
- Archives de Radio-Canada. « *Un referendum pour l'Algérie* ». [en ligne]<http://archives.radio-canada.ca/politique/international/clips/8248/&ref=spe>, page consultée le 20 décembre 2011.

- Curiosphère.tv. *Guerre d'Algérie, de la colonisation à l'indépendance*. [en ligne]<http://www.curiosphere.tv/guerre-algerie/html/lexique.html>, page consultée le 27 octobre 2011.
- LAURENDEAU, André. « Une guerre d'extermination ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 54 (6 mars 1962).
- Le Devoir.com. « *Le Devoir* ». [en ligne]<http://www.ledevoir.com/le-devoir/le-devoir>, page consultée le 2 novembre 2011.
- LÉGER, Jean-Marc. « Algérie : un million de Français, aujourd'hui; combien y resteront après l'indépendance? ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 46 (24 février 1962).
- LÉGER, Jean-Marc. « Pour la France, ce 14 juillet est celui de la paix retrouvée et d'un nouvel espoir ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 163 (14 juillet 1962), p. 1-2.
- LÉGER, Jean-Marc. « En Algérie. Le douloureux apprentissage de l'indépendance ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 175 (28 juillet 1962).
- LÉGER, Jean-Marc. « Pour Ben Bella, une tâche redoutable : sauver l'Algérie du marasme actuel ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 288 (8 décembre 1962).
- PERVILLÉ, Guy. *La guerre d'Algérie (1954-1962)*. Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 2007, 128 p.
- SIBEUD, Emmanuelle. « Post-Colonial et Colonial Studies : enjeux et débats ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 51, n°4 (2004), p. 87-95.
- STORA, Benjamin. *La gangrène et l'oubli, La mémoire de la guerre d'Algérie*. Paris, La Découverte, coll. « La Découverte », 1991, 384 p.
- STORA, Benjamin. *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*. Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1995, 123 p.
- TAINTURIER, Jean. « Et si l'OAS avait raison? ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 43 (21 février 1962).
- TAINTURIER, Jean. « Les forces de l'ordre sont plus tolérantes pour l'OAS ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 53 (5 mars 1962).
- TAINTURIER, Jean. « Alger attend l'accord définitif pour dimanche. La lassitude croissante d'un grand nombre d'Européens peut entraîner l'échec de l'OAS ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 57 (9 mars 1962).
- TAINTURIER, Jean. « Alger : l'armée tiendra-t-elle? ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 63 (16 mars 1962).
- TAINTURIER, Jean. « L'armée française a choisi la France... ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 70 (24 mars 1962).
- TAINTURIER, Jean. « Salan parti, l'OAS perd son unité ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 93 (21 avril 1962).
- TAINTURIER, Jean. « L'Algérie indépendante est au bord de la guerre civile. Deux tendances s'affrontent ». *Le Devoir*, vol. 53, n° 153 (3 juillet 1962).